

JACQUES BARROT

*Vice-président de la Commission européenne*

**TGV Grand Centre Auvergne**

**Table ronde - Vendredi 20 Novembre 2009**

**Message du Vice Président de la Commission Européenne- Jacques Barrot**

Monsieur le Ministre, Messieurs les Sénateurs, Monsieur le Député Européen, Messieurs les Présidents, chers amis

Retenu par des engagements antérieurs auxquels je ne pouvais me soustraire, je n'ai pas pu me libérer pour participer à la table ronde d'aujourd'hui. Je le regrette vivement d'autant que le projet de "TGV Grand Centre Auvergne" me tient à cœur, en tant qu'auvergnat mais aussi en tant qu'ancien Commissaire Européen aux Transports. Je souhaite donc, par ce message, vous dire mon soutien à ce projet essentiel pour le développement régional.

En permettant le rapprochement du Grand Centre et de l'Auvergne avec les deux centres d'attractivité et de décisions, nationaux voire européens que sont Lyon et Paris, le "TGV Grand Centre – Auvergne" serait un vecteur de compétitivité économique régionale indéniable. Ce projet permettrait en effet d'accroître les échanges interrégionaux entre l'Auvergne et Rhône-Alpes tout en mettant Clermont à 2h de Paris.

Au niveau Européen, l'Union Européenne finance le Réseau Transeuropéen de Transport (RTE-T) qui est organisé autour d'un réseau prioritaire et d'un réseau complémentaire. Une révision des priorités RTE-T est prévue en 2010. La Commission Européenne doit donc proposer une nouvelle architecture des RTE. La Commission a ainsi en début d'année 2009 présenté un Livre vert pour examiner comment construire ce réseau transeuropéen communautaire. Au printemps 2010, la Commission va consulter les Etats membres pour voir quelles sont leurs demandes à la fois au niveau du réseau prioritaire et aussi du réseau complémentaire. Cette consultation des Etats membres devrait s'achever à l'automne pour faire place à la fin de l'année 2010 à des propositions de la Commission.

La ligne Paris-Clermont, à défaut de figurer dans la liste du réseau prioritaire, pourrait être inscrite dans le réseau complémentaire. Ce qui justifierait alors, l'obtention de crédits d'études qui pourraient être attribués par l'Union européenne. Le réseau transeuropéen relève d'une compétence partagée entre la Commission et les Etats membres. C'est pourquoi, il faudra, au printemps 2010, que la France puisse insister auprès des services de la Commission, sur la nécessité de cette ligne supplémentaire Nord-Sud qui reliera Paris et Clermont-Ferrand. L'objectif est ainsi d'inclure le "Projet Grand Centre Auvergne" dans les propositions que fera la Commission et qui seront ensuite transmises au Conseil et au Parlement.

La table ronde d'aujourd'hui participe de cet effort de mobilisation nécessaire pour porter ce projet tant auprès de l'opinion publique que des élus locaux, régionaux et de l'exécutif national. Je m'en félicite et je vous assure de mon engagement afin que ce projet d'avenir pour nos régions se concrétise.

Je vous remercie

*M. Carlier*

*J. Barrot*  
Jacques BARROT